



CONVOCAATION À L' INTENTION DES ATHLETES

Description de la mission	Détail
Objet	Compétition internationale PUURS
Date	Du mardi 4 avril 2023 au dimanche 9 avril 2023
Lieu	Sportcomplex De Vrijhals Address: Vrijhalsweg 15, 2870 Puurs-Sint-Amands, Belgium
Nombre de participants	8=2 adultes (1 directeur de séjour, 1 athlète) + 6 athlètes mineurs de 12 à 17 ans

- Détails du déplacement :

RDV ALLER	Date	mardi 4 avril 2023 RDV 12h30
	Lieu	AEROPORT DE NICE T2, Dépose bagage Easyjet
RDV RETOUR	Date	dimanche 9 avril 2023
	Lieu	AEROPORT DE NICE T2, Hall arrivées 18h35

Déplacement Aller	Avion EasyJet Nice-Bruxelles EJU1745
Lieu d'entraînement	Sportcomplex De Vrijhals Address: Vrijhalsweg 15, 2870 Puurs-Sint-Amands, Belgium
Hébergement	Hotel de l'organisation
Déplacement Retour	Avion EasyJet Bruxelles-Nice EJU1746

- A prévoir:

Participation aux frais de déplacement :

Une participation de 426 euros est demandée.

Cette somme est à régler au club avant le 30 Mars par VIREMENT de préférence (indiquez "DEPL GAC PUURS" et le nom de l'athlète concerné) .

Notez que le club participe également à la quote part accompagnateur et à 50% sur le déplacement des athlètes. En contrepartie de cette participation, les athlètes pourront être sollicités pour participer à la vie associative du club (l'entraîneur préviendra).

Recommandations concernant les bagages pour le voyage :

Chaque participant peut emmener un tout petit bagage à main (max. 45 x 36 x 20 cm) et une valise de 23kg par duo/trio.



Argent de poche: Les participants peuvent amener de l'argent de poche qui sera sous leur responsabilité.

Ne pas oublier :

1. Prévoir les goûters pour le séjour ou de l'argent de poche pour en acheter
2. **Pièce d'identité valide** du mineur : carte d'identité ou passeport + visa si nécessaire selon le pays de destination.
3. Pour les mineurs: une attestation de sortie de territoire (**formulaire [cerfa n°15646](#)** signé par une personne ayant l'autorité parentale)
4. Copie d'un **justificatif d'identité du parent signataire** (carte d'identité : Recto-verso, passeport : Page(s) où se trouve(nt) la photo et la signature).
Le justificatif d'identité doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans.
5. Les tenues et Matériel d'entraînement selon les recommandations de l'entraîneur
6. Attention! La licence ne couvre uniquement les frais médicaux liés à des accidents mais pas aux maladies, merci de vérifier votre couverture santé dans le pays visité.

Bon déplacement à tous !